



**S**yndicat **N**ational **U**nitaire des  
Instituteurs, **P**rofesseurs d'écoles et **P**EGC

Dijon, le 7 juin 2018



à

Madame la Rectrice de l'Académie de  
Dijon  
2G rue Général H. Delaborde  
21000 DIJON CEDEX

OBJET : Mouvement 1<sup>er</sup> degré intra-départemental 2018 - Côte d'Or

Madame la Rectrice,

La directrice académique de la Côte d'Or nous a informés hier mercredi 6 juin du report de la CAPD « phase d'ajustements du mouvement » au lundi 9 juillet 2018.

Nous ne comprenons pas ce report.

Traiter des affectations en dehors du calendrier scolaire est une situation inacceptable qui se répète maintenant chaque année dans notre département, mettant dans la difficulté les enseignants et les équipes des écoles pour une prise de contact et une préparation sereine de la rentrée 2018.

L'harmonisation académique si souvent mise en avant dans nos échanges avec votre administration n'a apparemment pas cours pour les opérations du mouvement. La Nièvre réunit sa dernière CAPD mouvement le 28 juin, l'Yonne et la Saône et Loire le 29 juin. Notre département aurait-il des singularités particulières pour ne pas pouvoir tenir un calendrier des opérations « mouvement » avant les vacances d'été, comme les autres départements de l'Académie ?



Nous avons ce jour demandé à Madame la Directrice Académique de la Côte d'Or de réinscrire la CAPD ajustements dans la dernière semaine du calendrier scolaire officiel.

Nous sollicitons de votre bienveillance un soutien dans notre demande.

Nous vous remercions par avance et nous vous prions d'agréer,  
Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

**SECTION  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

45 rue Parmentier  
21000 DIJON  
t 03.80.73.57.17  
mèl : [snu21@snuipp.fr](mailto:snu21@snuipp.fr)

Olga JACQUES

Co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU 21